
Discours de la députation de la société populaire de Tuileries, qui vient renouveler son serment de verser jusqu'à la dernière goutte de sang pour maintenir et défendre la représentation nationale, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la société populaire de Tuileries, qui vient renouveler son serment de verser jusqu'à la dernière goutte de sang pour maintenir et défendre la représentation nationale, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 255;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20329_t1_0255_0000_6

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Et toi, Montagne sainte, ne crains rien, le vent a soufflé, la mer s'est agitée, la tempête s'est déclarée, mais les flots sont venus s'amortir au pied du rocher (1).

g

L'ORATEUR de la commune de Fontenay-sous-Bois. Représentans.

La municipalité, la Société populaire, le Comité de surveillance de la commune de Fontenay-sous-Bois, viennent vous féliciter de vos glorieux travaux ; que votre énergie ne se repose que quand le crime aura été banni d'un sol que la vertu seule doit habiter, et que lorsque nous n'aurons plus de tyrans à combattre ; que du sommet de la sainte Montagne partent les foudres qui doivent écraser tous les tyrans et tous les ennemis de la République sans aucune distinction ni aucuns caractères qu'ils prennent. Frappez tous les ennemis de la République, ils sont ceux du genre humain, ils doivent tous périr. Nous vous offrons nos bras pour frapper tous les traîtres, nous jurons tous que nous défendrons la représentation nationale, et que nous ne souffrirons pas qu'il y soit porté la moindre atteinte, dussions nous tous mourir en la défendant.

Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne (2).

h

L'ORATEUR de la Sté popul. de Soissons. Citoyens représentans,

L'hydre de la conspiration vient de montrer encore une de ses têtes hideuses et criminelles : teinte du sang des Patriotes, elle devoit être le signe de ralliement des féroces royalistes. Le fédéralisme déguisé, le perfide modérantisme, armés du poignard de la trahison vouloient égorger les plus zélés défenseurs de la liberté et de l'égalité. Ah quelle exécration ! qu'on ! c'étoit vous qu'ils vouloient immoler les premiers à la vengeance de l'ennemi du genre humain ! c'est aux ordres de l'infâme Pitt qu'ils obéissoient, c'est sous le fer liberticide de ses bourreaux que seroient tombés les jacobins, nos frères ! C'est sur nos cadavres sanglants que la race proscrite et abhorrée des Bourbons se seroit frayé une route nouvelle à la tyrannie ! Ah ! les scélérats ! il faut que leurs têtes tombent : il faut que le tribunal révolutionnaire nous fasse prompt justice de tous leurs complices.

(1) C 298, pl. 1033, p. 12, et C 299, pl. 1048, p. 14. Signé : « BERTRAND (agent nat. du district), ALIX, BERTIN, QUINQUET (présid.), NORMANT, LEROUX, THIRIA, LAMBIN, CARBOR, SIVÉ MOUER (vice-présid. du district), BOULÉE, TRÉZEL, ROGÉE, MONNIER, LECLERC (présid. du C. révol.), DESMARET (secrét.), OMEK, BLIER, BAILLET, BOURGEOIS, REQUAND, DUCREZ, LECLERC, LEBRETON, J.F. DESMAREZ (du C. révol.), COURTOIS, MILLET, SHUDIT (?), BICHERON, BONFELD, CARDON, HERBET, BERMOND, THIBAUX (secrét. adjt de la municipalité), GUIRETTE, LEBRUN (secrét. gai), LAY, REY, DESMONEINS, GIRAUD, DABEL fils cadet, SULLIER (maire), FÉRAUD (commis^{es} des guerres) ».

(2) C 299, pl. 1046, p. 31.

Tel est, Représentans, le vœu de la Société populaire et montagnarde de Soissons. Elle vient de jurer, au milieu des cris mille fois répétés de Vive la Montagne, une haine nouvelle aux rois, aux conspirateurs et à tous les factieux. Inébranlables dans ses principes républicains et révolutionnaires, elle ne souffrira jamais que des séditieux lui fassent jeter un voile hypocrite et perfide sur les droits sacrés de l'homme ; elle félicite les comités de Salut public et de Sûreté générale de leurs immenses et salutaires travaux ; enfin, elle vous réitère l'invitation de rester à votre poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé (1).

i

L'ORATEUR de la Sté popul. des Tuileries. Citoyens représentans,

Vous avez déjoué encore une fois les manœuvres perfides des ennemis de la patrie. Votre active surveillance a su prévenir l'horrible projet qu'avaient formé les traîtres de relever le trône sur les débris de la liberté. Aussi la Société populaire des Tuileries, également pénétrée et d'indignation contre les conspirateurs et de reconnaissance envers les sauveurs de la République, vient aujourd'hui renouveler dans votre sein le serment de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour maintenir et défendre la représentation nationale. Elle vous présente en même temps un cavalier jacobin et père de famille qu'elle a choisi parmi ses membres. Armé et équipé pour voler sur le champ à la défense des frontières ; fort du patriotisme brûlant qui a toujours animé la Société, il mourra plutôt que de composer avec la tyrannie et tandis qu'il combattra les ennemis du dehors, nous combattons avec vous tous ceux qui, dans l'intérieur, tenteraient de renverser l'édifice de la félicité publique. Poursuivez, législateurs, votre glorieuse carrière : investis de la confiance entière du peuple, demeurez fermes à votre poste et en dépit des intrigans et des conspirateurs, notre cri de ralliement sera toujours Vive la Convention, Vive la Montagne, Vive les comités de Saluts public et de Sûreté générale qui ont si bien mérité de la patrie en dévoilant la plus odieuse et la plus criminelle conjuration (2) (Applaudi.)

j

L'ORATEUR de la Sté popul. des Amis des lois révol^{tes}, séante dans la Sect^e de la Fontaine de Grenelle. Législateurs,

Nos volontaires combattent l'ennemi, et vous combattez les factions. Le perfide Anglais, et le féroce Autrichien arroseront de leur sang l'arbre de la Liberté et vous le ferez fleurir en versant celui de vos membres impurs. — Servir la Patrie et se vaincre soi-même, voilà, Représentans, le triomphe de la Probité.

(1) C. 299, pl. 1046, p. 32. Lettre datée du 28 vent. et signée : RINGARD (présid.), ROMAGNY (secrét.), BILHAUT, PAGÈS. Mention dans J. Sablier, n° 1216 ; C. univ., 5 germ.

(2) C 299, pl. 1046, p. 33. Signé : « CHARPENTIER (v.-présid.), LANCRAY (secrét.), TINTERAY (secrét.) ». Mention dans C. univ., 5 germ. ; Mon., XX, 35 ; Débats, n° 550, p. 39 ; J. Sablier, n° 216.